

*Initiatives ministérielles*

vulnérables. Ces dépenses aident à la reprise économique.

Il nous faut cependant admettre que de tels stabilisateurs gouvernementaux ont aussi des inconvénients. Lorsque l'économie est au ralenti, le gouvernement perçoit nécessairement moins de taxes et ses revenus diminuent, ce qui se traduit par une augmentation du déficit. C'est ce qui se produit en ce moment. À moins que nous ne prenions des mesures, le déficit continuera d'augmenter, ce qui ajoutera aux pressions à la hausse sur les taux d'intérêt.

Le deuxième plan sur lequel le gouvernement doit intervenir, c'est celui des problèmes économiques sous-jacents, particulièrement notre faible productivité. L'augmentation de la productivité est la clé de l'amélioration de la compétitivité du Canada à l'intérieur et surtout, j'imagine, sur ces marchés internationaux qui nous sont essentiels. L'augmentation de la productivité exige que tous ceux qui ont un intérêt dans l'économie travaillent de concert pour que nous puissions investir davantage en termes d'argent, de technologie, d'enseignement et de formation professionnelle.

Le rôle clé que les gouvernements peuvent jouer est d'abord de créer un climat qui encourage et récompense les investissements productifs. L'opposition ne parle pas de cela. Il faut ensuite aider les travailleurs et les entreprises du Canada à s'adapter à la restructuration économique qui a lieu actuellement. L'opposition n'admet pas qu'il y a une restructuration en cours. Elle dit que nous utilisons cela comme excuse. Troisièmement, il faut créer des possibilités fermes de commerce permettant au Canada d'accroître ses ventes à l'étranger. Que veut faire l'opposition? Déchirer les accords commerciaux.

Le gouvernement fédéral a fait tout cela pour aider notre économie. Nous avons amélioré le climat des investissements en abaissant l'inflation et les taux d'intérêt, et en réformant la fiscalité. Nous avons réorienté notre soutien de la main-d'œuvre vers la formation et l'aide à l'adaptation. Nous avons poursuivi des accords commerciaux qui garantissent l'accès du Canada à ses marchés d'exportation. Nous sommes résolus à ajouter encore à ces mesures positives.

C'est pour cela que l'exposé budgétaire et économique de la semaine dernière annonçait de vastes initiatives pour encourager l'investissement public et privé dans la croissance économique, tout en réduisant le coût de gouverner. Ces mesures viennent s'ajouter aux programmes qui augmentent déjà la productivité et la compétitivité du Canada.

Je voudrais rappeler une fois de plus aux députés les points importants de ce plan d'action visant à assurer une vraie croissance soutenue et la création d'emplois durables.

Au cours de la dernière décennie, c'est le secteur de la petite entreprise qui a créé 80 p. 100 des nouveaux emplois à plein temps. Pour aider ce secteur vital, le gouvernement lance son programme de stimulation de l'emploi et de l'investissement dans les petites entreprises. Grâce à ce programme, la plupart des petites entreprises pourront embaucher de nouveaux employés sans avoir à payer en 1993 les cotisations initiales d'assurance-chômage. Cette mesure réduira le coût des employés supplémentaires jusqu'à concurrence de 1 600 \$ par personne.

D'autres mesures comprennent un crédit d'impôt à l'investissement de 10 p. 100 pour les petites entreprises. Ce crédit s'appliquera à l'achat de machines et d'équipement. Les règles d'investissement dans les petites entreprises par des détenteurs de REER et d'autres fonds seront simplifiées et les possibilités d'investissement, élargies. Les programmes qui fournissent une aide financière sont augmentés ou élargis. Ce sont les mesures prises à l'égard des petites entreprises. C'est ce qui, de l'avis même des petits entrepreneurs, pourrait les aider pendant cette période de ralentissement économique. Le gouvernement les a écoutés, et ces mesures ont été annoncées par le ministre des Finances.

La recherche et le développement, comme nous le savons tous, est un élément majeur pour mettre au point des produits et des procédés nouveaux qui nous permettront d'être concurrentiels et de connaître une expansion sur le marché mondial. Il existe encore des domaines où l'on pourrait améliorer les règles fiscales pour aider les entreprises à s'adapter et à se développer dans un monde marqué par la valeur des connaissances et des progrès technologiques. Le ministre des Finances met de côté 400 millions de dollars sur cinq ans pour supprimer les obstacles fiscaux à l'innovation et à la croissance. Dans une économie fondée de plus en plus sur les connaissances, l'avenir de l'économie canadienne dépend de plus en plus de la compétence des Canadiens.

Le gouvernement nous aide à relever ce défi. Comme mon collègue de Winnipeg l'a souligné, l'an prochain, les fonds consacrés à l'adaptation et à la formation des travailleurs passeront à 3,8 milliards de dollars, ce qui inclut les fonds consacrés au programme de perfectionnement assuré dans le cadre de l'assurance-chômage, fonds qui passeront à 2,2 milliards de dollars, alors qu'ils étaient de 1,9 milliard de dollars l'an dernier et de seulement 550 millions de dollars en 1990. Il s'agit donc d'une forte augmentation, qui montre bien l'importance que le gouvernement accorde à la formation. Par cette augmentation, on cherche également à répondre aux besoins spéciaux des travailleurs qui ont une certaine ancienneté et qui perdent leur emploi. C'est de ces personnes que la députée de Hamilton-Est a parlé ce matin.